

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

PREMIER MINISTRE

Avis de vacance d'un emploi de sous-directeur

NOR : PRMG1804896V

Un emploi de sous-directeur est susceptible de devenir vacant à l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Le titulaire du poste sera chargé de la sous-direction du pilotage du recrutement et de la gestion des enseignants-chercheurs, au sein du service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche à la direction générale des ressources humaines.

Missions principales

La sous-direction du pilotage du recrutement et de la gestion des enseignants-chercheurs assure le pilotage du recrutement et de la gestion des enseignants-chercheurs de statut universitaire et de statut hospitalo-universitaire. Elle gère la procédure de qualification, organise les concours de l'agrégation et procède aux actes de gestion administrative liés à l'entrée et à la sortie de la carrière pour ces personnels. Elle pilote les procédures d'avancement des enseignants-chercheurs. La sous-direction assure l'appui du conseil national des universités dans la procédure de suivi de carrière et d'expertise des candidatures à la prime d'encadrement doctoral et de recherche. Elle contribue à la maîtrise d'ouvrage fonctionnelle des applications de gestion nationale des personnels enseignants-chercheurs.

Elle organise l'animation du réseau des directeurs de ressources humaines des établissements d'enseignement supérieur, et apporte conseil et appui aux établissements en matière de gestion des enseignants-chercheurs.

La sous-direction du recrutement et de la gestion des enseignants-chercheurs est constituée :

- du département du pilotage et de l'appui aux établissements ;
- du département de conseil et d'appui aux instances nationales ;
- du département des personnels enseignants-chercheurs des disciplines de santé.

Enjeux et responsabilités

Le titulaire du poste devra plus particulièrement poursuivre la dématérialisation de l'ensemble des procédures de gestion applicables aux enseignants-chercheurs ainsi que la généralisation du suivi de carrière. Il organisera les élections au conseil national des universités en 2019. Il assurera le pilotage, en collaboration avec son homologue au sein du service A, du chantier d'amélioration de l'appui juridique RH apporté aux établissements d'enseignement supérieur par le service.

Profil du candidat recherché

Le titulaire du poste, cadre de haut niveau, devra avoir un sens aigu de l'organisation, d'anticipation des échéances et de management d'équipe. Il devra inscrire son action dans une coopération étroite avec l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et posséder de très fortes capacités relationnelles, d'écoute et de négociation.

Une expérience en gestion des ressources humaines et en management est nécessaire, dans tous les aspects, administratifs, juridiques et déontologiques. Une connaissance des enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche, de son fonctionnement et de ses évolutions et une expérience de la conduite de projets seront appréciés.

Personne à contacter

M. Brice LANNAUD, chef du service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche, adjoint à la directrice générale des ressources humaines (téléphone : 01-55-55-40-38), brice.lannaud@education.gouv.fr.

Procédure à suivre pour faire acte de candidature

Conformément à l'article 6 du décret n° 2012-32 du 9 janvier 2012 modifié relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'Etat, les candidatures, accompagnées d'un *curriculum vitae*, doivent être transmises, par la voie hiérarchique, dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au *Journal officiel*, au ministère de l'éducation nationale, direction générale des ressources humaines, service de l'encadrement (sous-direction de la gestion prévisionnelle et des missions de l'encadrement, bureau des emplois fonctionnels et des carrières), 72, rue Régnauld, 75243 Paris Cedex 13, ainsi que sur la boîte fonctionnelle : dgrh-e-1-2@education.gouv.fr et à la mission pour la politique de l'encadrement supérieur (MPES) sur la messagerie suivante : mpes.mobilite@education.gouv.fr.